



## Convention sur la diversité biologique

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/BS/COP-MOP/4/7/Add.1  
28 avril 2008

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR  
LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE SIÉGEANT EN TANT  
QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE  
CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES  
BIOTECHNOLOGIQUES

Quatrième réunion

Bonn, 12-16 mai 2008

Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*

### **RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF SUR L'ADMINISTRATION DU PROTOCOLE ET SUR LES QUESTIONS BUDGÉTAIRES**

*Note du Secrétaire exécutif*

#### **INTRODUCTION**

##### *Rappel des circonstances*

1. À sa troisième réunion, la Conférence des Parties siégeant en tant que Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (COP/MOP-3) a adopté un budget-programme relatif aux coûts des services du Secrétariat et au programme de travail sur la prévention des risques biotechnologiques pour l'exercice biennal 2007-2008. Dans le paragraphe 12 de la décision BS-III/7, le Secrétaire exécutif a été prié de faire rapport à la quatrième réunion des Parties sur les recettes et les résultats budgétaires ainsi que sur toute modification apportée au budget-programme pour l'exercice biennal 2007-2008.

2. Le présent document, qui a été établi par le Secrétaire exécutif, met en relief la performance administrative et financière du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques depuis la dernière réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. Il doit être lu de concert avec le rapport du Secrétaire exécutif sur l'administration de la Convention pour l'exercice biennal 2007-2008 (UNEP/CBD/COP/9/27) et le document d'information connexe (UNEP/CBD/COP/9/INF/40).

\* UNEP/CBD/BS/COP-MOP/4/1

/...

3. Au 30 avril, 147 Parties avaient adhéré au Protocole ou elles l'avaient ratifié. La liste de ces Parties est disponible sur le site Internet du Secrétariat. Elle est mise à jour chaque fois que le Secrétariat est notifié par le dépositaire qu'il a déposé un nouvel instrument de ratification ou d'adhésion.

4. Le document est divisé en trois sections :

a) Les sections I et II font rapport sur les recettes et les résultats budgétaires respect des obligations en 2006 et durant l'exercice biennal 2007-2008 des trois fonds d'affectation spéciale du Protocole, à savoir le Fonds d'affectation spéciale général pour le budget-programme de base du Protocole (**Fonds d'affectation spéciale BG**); le Fonds d'affectation spéciale volontaire pour les contributions volontaires additionnelles à l'appui d'activités approuvées du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (**Fonds d'affectation spéciale BH**); et le Fonds d'affectation spéciale volontaire pour faciliter la participation des Parties au processus Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques (**Fonds d'affectation spéciale BI**). Les chiffres des dépenses pour l'exercice biennal 2007-2008 donnés ici portent uniquement sur la première année de l'exercice biennal 2007-2008. Cette section contient également un rapport sur les engagements pris pour l'année 2008 à l'égard du Fonds d'affectation spéciale BG;

b) La section III traite des questions de personnel et d'administration. Elle fait rapport sur les progrès accomplis pour ce qui est des postes classés, annoncés et pourvus qui ont été approuvés en vertu du Protocole.

5. Les tableaux ci-après peuvent être trouvés dans le document UNEP/CBD/COP/9/INF/40 :

a) État des contributions aux Fonds d'affectation spéciale BG, BH et BI au 31 décembre 2007 (annexes X-XII);

b) État des dépenses des Fonds d'affectation spéciale BH et BI au 31 décembre 2007 (annexes XIII-XIV);

c) Barème des contributions pour l'exercice biennal 2007-2008 au 31 décembre 2007 (annexe XV).

## I. RECETTES ET RÉSULTATS BUDGÉTAIRES EN 2006

### A. *Fonds d'affectation spéciale général pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Budget de base ou Fonds d'affectation spéciale BG)*

#### 1. *Recettes et résultats budgétaires 2006*

##### i) *Budget pour 2006*

6. Dans sa décision BS-I/10, la Conférence des Parties a approuvé un budget-programme de base d'un montant de \$1 878 700 pour l'année 2006 pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. De ce montant, \$1 713 700 devaient être payés par les Parties conformément au barème arrêté dans l'annexe de la décision BS-I/10 et \$165 000 financés sur la contribution du pays hôte.

Source de financement	2006
Parties au Protocole de Cartagena	\$1 713 700
Pays hôte	\$ 165 000
<b>Total</b>	<b>\$1 878 700</b>

7. Les annonces de contributions effectives pour 2006, compte tenu des nouvelles Parties au Protocole, s'élèvent à \$1 971 584. Cela a eu pour résultat le recouvrement de contributions dépassant le

budget approuvé effectif. Des ajustements seront effectués en 2008 pour tenir compte des contributions révisées et ils seront crédités aux Parties en conséquence à la fin de l'exercice biennal selon les règles de gestion financière.

ii) *Contributions pour 2006*

8. Au 31 décembre 2006, les contributions reçues en 2006 pour le Fonds d'affectation spéciale BG s'élevaient à \$1 645 542 :

Acomptes pour 2006 reçus en 2005	\$1 041 527
Contributions pour 2006 reçues en 2006	\$ 604 015
<b>Total</b>	<b>\$1 645 542</b>

8. Les contributions payées pour 2006 au 31 décembre 2006 s'inscrivaient donc à 87,6 pour cent du budget de base total approuvé pour l'année par le Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole à sa première réunion. Ce montant représente les contributions payées en totalité ou en partie par 80 Parties (56 pour cent) du nombre total des Parties au Protocole. Il sied de noter qu'au 31 décembre 2006, les arriérés de paiement reçus en 2006 et 2005 et les années antérieures s'élevaient à US\$49 532.

iii) *Dépenses en 2006*

9. Les dépenses en 2006 (y compris les dépenses à l'appui du programme) s'élevaient au 31 décembre 2006 à \$1 232 820, montant équivalent à grosso modo 66 pour cent du montant total approuvé pour le activités du Fonds d'affectation spéciale BG en 2006 (voir la décision BS-I/10). La vacance de quelques-uns des postes approuvés durant une partie de 2006 intervient pour une grande partie dans les économies réalisées en 2006. De surcroît, une seule réunion du groupe de liaison au lieu des deux réunions approuvées initialement a eu lieu durant l'année, ce qui a permis de faire des économies pendant la période à l'étude. Des économies ont également été faites en convoquant la réunion du deuxième groupe spécial à composition non limitée d'experts techniques sur la responsabilité et la réparation sous la forme d'un seul groupe de travail au lieu des deux groupes de travail qui avaient été inscrits au budget.

10. Les dépenses pour 2006 de \$1 232 820 représentent 75 pour cent du total des contributions reçues pour 2006 (\$1 645 542) au 31 décembre 2006. On trouvera au tableau 1 ci-dessous la ventilation des dépenses enregistrées par objet de dépense pour 2006.

**Tableau 1. Dépenses en 2006 du Fonds d'affectation spéciale par objet de dépense (milliers de dollars des États-Unis d'Amérique)**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (en dollars des États-Unis d'Amérique)</i>	<i>Engagements/ dépenses</i>	<i>% du budget approuvé par la CdP/RdP</i>
Dépenses de personnel	541.1	325.9	60
Réunions du Bureau du Protocole	33.5	17.0	51
Voyages en mission	60	7.2	12
Consultants/sous-traitants	25	24.7	99
Réunions consultatives sur le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques	40	38.3	96
Réunions du groupe de liaison	80	23.0	29
Troisième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique siégeant en tant que réunion des	425	403.9	95

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (en dollars des États-Unis d'Amérique)</i>	<i>Engagements/ dépenses</i>	<i>% du budget approuvé par la CdP/RdP</i>
<i>Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques</i>			
Réunion du comité chargé du respect des obligations des obligations	60	34.7	58
Groupe de travail spécial à composition non limitée sur la responsabilité et la réparation	370	213.3	58
Formation/bourses	20	2.2	11
<i>Dépenses à l'appui du programme</i>	216.1	141.8	66
<b><i>Total</i></b>	<b>1,878.7</b>	<b>1,232.8</b>	<b>66</b>

***B. Fonds d'affectation spéciale volontaire pour des contributions volontaires additionnelles à l'appui d'activités approuvées du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Fonds d'affectation spéciale BH)***

11. Un total de \$282 500 a été approuvé pour 2006 au titre du Fonds d'affectation spéciale BH par la première réunion de la Conférence des Parties. Au 31 décembre 2006, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions pour des activités approuvées additionnelles d'un montant total de \$74 395 en 2006. Des recouvrements d'un montant de \$105 911 ont été enregistrés en 2006 sous la forme de contributions pour les annonces faites en 2005.

12. Un montant total de \$195 135 a été dépensé ou engagé en 2006 pour la réalisation d'activités approuvées additionnelles, y compris les suivantes :

<i>Activité</i>	<i>Dépenses en dollars des États-Unis d'Amérique)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
CdP-RdP 3	80 314	N/A
Personnel du SCDB assurant le secrétariat de réunions	110 256	N/A
Serveurs du Centre d'échange	4 566	N/A

***C. Fonds d'affectation spéciale volontaire pour faciliter la participation de Parties au processus du Protocole de Cartagena (Fonds d'affectation spéciale BI)***

13. Un montant total de \$1 672 400 a été approuvé pour 2006 au titre du Fonds d'affectation spéciale BI par la première réunion de la Conférence des Parties. Au 31 décembre 2006, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions d'un montant total de \$608 460 (soit 36% du montant approuvé pour 2006) dont \$238 346 ont été versées.

14. Les dépenses effectuées pour financer les coûts de participation de quelque 85 personnes de Parties remplissant les conditions nécessaires pour bénéficier d'un soutien financier, aux réunions ci-après convoquées en 2006 se sont élevées à \$299 254 (à l'exclusion des dépenses à l'appui du programme) :

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (en dollars des États-Unis d'Amérique)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
2 <sup>e</sup> Groupe de travail sur la responsabilité et la réparation	\$112 542	30
CdP-RdP 3	\$188 285	55

## II. RECETTES ET RÉSULTATS BUDGÉTAIRES EN 2007-2008

### A. *Fonds d'affectation spéciale général pour le Protocole de Cartagena (Budget de base et Fonds d'affectation spéciale BG)*

#### 1. *Recettes résultats budgétaires en 2007*

##### i) *Budget pour 2007*

15. Dans sa décision BS-III/7, la Conférence des Parties a approuvé un budget-programme de base d'un montant de \$2 615 000 pour l'année 2007 pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, dont \$2 246 700 devaient être versés par les Parties selon le barème établi dans l'annexe à cette décision, \$168 300 financés sur la contribution du pays hôte et \$200 000 tirés de l'excédent dégagé les années précédentes.

Source de financement	2007
Parties au Protocole de Cartagena	\$ 2 246 700
Pays hôte	\$ 168 300
Excédent d'années précédentes	\$ 200 000
<b>Total</b>	<b>\$2 615 000</b>

##### ii) *Contributions pour 2007*

16. Au 31 décembre 2007, les contributions reçues pour 2007 au Fonds d'affectation spéciale BG s'élevaient à \$2 280 672 réparties comme suit :

Acomptes pour 2007 reçus en 2006	\$ 822 886
Contributions pour 2007 reçues en 2007	\$1 289 486
Contribution du gouvernement hôte	\$ 168 300
<b>Total</b>	<b>\$2 280 672</b>

Par conséquent, les contributions payées pour 2007 au 31 décembre 2007 s'élevaient à 87 pour cent du budget de base total approuvé pour l'année par la Conférence des Parties siégeant en tant que Parties au Protocole à sa première réunion. Ce montant représente les contributions payées dans leur totalité ou en partie par 83 Parties (soit 58 pour cent du nombre total des 142 Parties au Protocole au 31 décembre 2007).

##### iii) *Dépenses en 2007*

17. Les dépenses en 2007 (y compris les dépenses d'appui au programme) s'élevaient au 31 décembre 2007 à \$1 761 462, soit l'équivalent de grosso modo 67 pour cent du montant total approuvé pour les activités du Fonds d'affectation spéciale BG en 2007 (décision BS-III/7). Si ces dépenses n'ont pas toutes été engagées, c'est parce que des postes d'administrateurs pour la Division des affaires juridiques et d'administrateurs associés pour la Division de l'information sont demeurés vacants jusqu'en octobre 2007, sans oublier les économies réalisées sur les troisième et quatrième réunions du groupe

spécial à composition non limitée d'experts techniques et juridiques sur la responsabilité suite à la décision prise de ramener de deux à un le nombre des groupes de travail.

18. Les dépenses de \$1 761 462 en 2007 représentent 77 pour cent du total des contributions reçues pour 2007 (\$2 280 672) au 31 décembre 2007, soit grosso modo 65 pour cent du total des recettes effectives disponibles cette année là (\$2 713 755) (c'est-à-dire les contributions reçues pour 2007 ainsi que pour les années à venir).

19. On trouvera au tableau 2 ci-dessous la ventilation des dépenses enregistrées par objet de dépense pour 2007.

**Tableau 2. Dépenses du Fonds d'affectation spéciale BG en 2007 par objet de dépense (en milliers de dollars des États-Unis d'Amérique)**

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget approuvé (en dollars des États-Unis d'Amérique)</i>	<i>Engagements/ dépenses</i>	<i>% du budget approuvé par la CdP/RdP</i>
Dépenses de personnel	939,6	859,7	91
Réunion du Bureau du Protocole de Cartagena	50,0	00,0	0
Voyages en mission	50,0	34,3	69
Consultants/sous-traitance	25,0	18,4	74
Réunions consultatives du Centre d'échange sur la prévention des risques biotechnologiques	40,0	28,2	71
Réunion du Comité chargé du respect des obligations	95,0	72,5	76
Groupe de travail spécial à composition non limitée sur la responsabilité et la réparation (2 réunions)	800,0	368,3	46
Traduction du site Internet du Centre d'échange sur la prévention des risques biotechnologiques	20,0	0,0	0
	20,0	2,4	12
	10,0	8,7	87
Formation/bourses	192,8	149,3	77
Personnel temporaire/heures supplémentaires			
Dépenses générales de fonctionnement			
<i>Dépenses à l'appui du programme</i>	296,1	202,6	68
<b><i>Sub-total</i></b>	<b>2 573,4</b>	<b>1 761,2</b>	<b>68</b>
<i>Réserve du Fonds de roulement (5%)</i>	41,5	41,5	
<b><i>Total</i></b>	<b>2,615</b>	<b>1 802,7</b>	<b>68</b>

#### *Dépenses de personnel*

20. Les dépenses de personnel comprennent les salaires et traitements ainsi que d'autres prestations. Etant donné qu'elles reposent sur le dépenses type utilisées par l'Organisation des Nations Unies, les dépenses effectives variant d'un lieu d'affectation à l'autre en fonction des fluctuations de l'ajustement de poste et d'autres facteurs comme le nombre de personnes à charge, l'indemnité pour frais d'étude les frais

de rapatriement. Au 31 décembre 2007, toutes les postes d'administrateurs et des agents de services généraux financés sur le budget de base (Fonds d'affectation spéciale BG) étaient pourvus.

21. Des renseignements sur la dotation en personnel du Secrétariat sont communiqués tous les trimestres par le biais du rapport trimestriel qui est affiché sur le site Internet du Secrétariat et on trouvera dans la section II du présent document une ventilation détaillée de l'état des effectifs.

#### *Voyages en mission*

22. Le personnel du Secrétariat représente le Protocole à diverses réunions et manifestations et les voyages de membres du personnel à des manifestations organisées par d'autres organisations sont un des moyens les plus importants d'obtenir de synergies et des programmes de travail intégrés. En 2006, une politique des voyages du personnel du Secrétariat a été mise en place afin de rationaliser les voyages et d'assurer leur coût-efficacité lorsque sont utilisées des ressources du Secrétariat. Cette politique a eu donné lieu en 2007 à quelques économies sur les dépenses de voyage.

#### *Dépenses pour les services de conférences*

23. Les dépenses des services de conférence en 2007 ont été inférieures aux dépenses prévues initialement du fait de la réduction du nombre des jours de travail et de la convocation de la réunion du groupe de liaison (tenue à Lusaka) immédiatement après la quatrième réunion du groupe de liaison sur le renforcement des capacités pour la prévention des risques biotechnologiques. Les frais de voyage d'un certain nombre de participants ont été financés sur des fonds volontaires. Les troisième et quatrième réunions du groupe de travail spécial à composition non limitée sur la responsabilité et la réparation ont eu lieu en plénière uniquement au lieu de l'être en deux groupes de travail comme prévu initialement, ce qui a eu pour résultat des économies sur les frais d'interprétation. Des économies ont également été faites à la réunion du comité chargé du respect des obligations, qui a eu lieu à Kuala Lumpur et non pas à Montréal où l'indemnité quotidienne de subsistance est plus élevée.

#### *Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques*

24. Conformément au paragraphe 13 de la décision BS-III/2 et suite à la première phase de la procédure de restructuration du Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques, le Secrétariat a entrepris en janvier 2008 la traduction du portail de ce Centre d'échange dans les cinq autres langues de l'Organisation des Nations Unies. La procédure en cours a déjà coûté quelque 18 000 dollars et elle devrait atteindre d'ici à la fin de juin 2008 un coût total de 23 000 dollars. Il est prévu que la seconde phase de cette procédure sera terminée d'ici à octobre 2008 et le coût de sa traduction programmée pour la fin de l'année est estimé à environ 17 000 dollars. Pour l'exercice biennal 2009-2010, le budget projeté de la traduction du Centre d'échange est de 20 000 dollars par an.

#### *Dépenses générales de fonctionnement*

25. Les dépenses générales de fonctionnement comprennent le financement du matériel et des fournitures de bureau, les équipements collectifs et les frais d'assurances, les frais d'impression et les dépenses de communication ainsi que la distribution des matériels imprimés et autres matériels. Elles sont partagées avec la Convention sur la base d'un ratio de 85 sur 15.

## 2. Recettes et résultats budgétaires projetés en 2008

### i) Budget for 2008

26. Dans sa décision BS-III/7, la Conférence des Parties a approuvé un budget-programme de base de \$2 108 100 pour l'année 2008 pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques. De ce montant, \$1 736 400 devaient être payés par les Parties selon le barème arrêté dans l'annexe à la décision BS-III/7, \$200 000 ont été prélevés sur l'excédent dégagé au cours d'années antérieures et \$171 700 devaient être financés sur la contribution du pays hôte :

Source de financement	2008
Parties au Protocole	\$1 736 400
Pays hôte	\$171 700
Excédent d'années antérieures	\$ 200 000
<b>Total</b>	<b>\$2 108 100</b>

ii) *Contributions pour 2008*

27. Au 28 février 2008, les contributions au Fonds d'affectation spéciale BG reçues pour 2008 s'élevaient à \$653 972 et elles étaient réparties comme suit:

Acomptes pour 2008 reçus en 2007	\$433 082
Contributions pour 2008 reçues en 2008	\$220 890
Contribution du Gouvernement hôte	0
	<b>\$653 972</b>

Un total de \$493 été reçu sous la forme d'acomptes pour l'exercice biennal 2009-2010.

iii) *Engagements en 2008*

28. Un montant total de \$2 108 100 a été engagé sous la forme d'engagements pour l'année 2008, soit 100 pour cent des fonds approuvés par la Conférence des Parties pour l'année 2008 (voir le tableau 3 ci-dessous). Un montant total de \$171 700 sera financé sur la contribution du Gouvernement hôte et le solde (\$1 736 400) le sera quant à lui sur les contributions au Fonds d'affectation spéciale BG. Au 31 décembre 2007, un montant de \$433 082 sous la forme de contributions avait été payé à l'avance pour 2008.

**Tableau 3. Engagement du Fonds d'affectation spéciale BG en 2008 par objet de dépense**

Objet de dépense	Budget approuvé (en dollars des États-Unis d'Amérique)	Engagements	Pourcentage du budget approuvé
Dépenses de personnel (y compris le personnel temporaire, les heures supplémentaires et la formation)	997 800	997 800	100
Consultants/sous-traitants	25 000	25 000	100
Voyages en mission	50 000	50 000	100
Dépenses des services de conférence	600 000	600 000	100
Dépenses générales de fonctionnement	192 800	192 800	100
<b>Dépenses à l'appui du programme</b>	<b>242 500</b>	<b>242 500</b>	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>2 108 100</b>	<b>2 108 100</b>	<b>100</b>

Des engagements ont été contractés en 2008 sur la base des décisions prises à sa troisième réunion par la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole.

**B. Fonds volontaire spécial d'affectation spéciale pour les contributions volontaires additionnelles à l'appui des activités approuvées du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (Fonds d'affectation spéciale BH)**

29. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale BH sont allouées à des activités spécifiques en 2007 et 2008. Un montant total de \$243 000 a été approuvé pour au titre de ce Fonds par la Conférence



des Parties à sa troisième réunion et de \$706 300 pour 2008. Au 31 décembre 2007, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions pour des activités additionnelles approuvées d'un montant total de \$484 751 en 2007 (soit 199 pour cent du montant approuvé dans le budget) dont \$412 272 ont été payés. (Pour de plus amples détails, voir à l'annexe XI du document UNEP/CBD/COP/9/INF/40.)

30. Un montant total de \$195 514 a été dépensé ou engagé en 2007 pour des activités additionnelles approuvées dont les suivantes :

<i>Activité</i>	<i>Dépenses (en milliers de dollars des États- Unis d'Amérique)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
Ateliers régionaux de renforcement des capacités sur l'évaluation des risques-Afrique	35 760	31
Ateliers régionaux de renforcement des capacités sur l'évaluation des risques-CEE	29 615	12
Ateliers régionaux de renforcement des capacités sur l'évaluation des risques-Amérique latine et Caraïbes	55 367	18
Réunion de l'institution académique pour la prévention des risques biotechnologiques	22 223	10
Serveurs du Centre d'échange	12 214	N/A
Services aux réunions du SCDB (frais de voyage)	40 335	N/A

31. Les trois premiers d'une série d'ateliers régionaux sur le renforcement des capacités et l'échange d'expériences sur l'évaluation et la gestion des risques des organismes vivants modifiés dont la convocation avait été sollicitée dans le paragraphe 2 de la décision BS-II/9 et le paragraphe 10 de la décision BS-III/11 pour les régions de l'Afrique, de l'Europe centrale et orientale et de l'Amérique latine et des Caraïbes, ont eu lieu à Addis-Abeba, Chisinau et Bridgetown respectivement. Au nombre des principaux produits de ces ateliers ont figuré une version révisée du format commun pour le résumé des évaluations des risques ainsi que des recommandations portant sur la collaboration aux niveaux régional, sous-régional et national à l'étude des questions d'évaluation et de gestion des risques. De surcroît, en avril 2008, le Secrétariat a organisé un quatrième atelier, à Kuala Lumpur cette fois, pour la sous-région asiatique, tandis que des fonds sont recherchés pour l'organisation d'un atelier similaire à l'intention de la région du Pacifique.

**C. *Fonds d'affectation spéciale volontaire pour faciliter la participation des Parties au processus du Protocole de Cartagena (Fonds d'affectation spéciale BI)***

32. Les contributions au Fonds d'affectation spéciale BI ont été allouées pour des réunions bien précises en 2007 et 2008. Un montant total de \$1 017 000 a été approuvé pour chaque année de l'exercice biennal au titre de ce Fonds d'affectation par la Conférence des Parties à sa troisième réunion. Au 31 décembre 2007, le Secrétariat avait reçu des annonces de contributions d'un montant total de \$316 446 pour 2007 (soit 31 pour cent du montant approuvé pour l'année) dont l'intégralité a été payée. Un montant additionnel de \$219 832 a été recouvré en 2007 d'annonces de contributions d'années antérieures. (Pour de plus amples détails, voir à l'annexe XII du document UNEP/CBD/COP/9/INF/40.)

33. Les dépenses effectuées pour financer les coûts de participation aux réunions ci-après convoquées en 2007 de quelque 132 personnes de Parties remplissant les conditions nécessaires pour bénéficier d'un soutien financier se sont élevées à \$503 951 (à l'exclusion des dépenses à l'appui du programme):

<i>Réunion</i>	<i>Dépenses (dollar des États-Unis d'Amérique)</i>	<i>Nombre de participants financés</i>
3 <sup>e</sup> Groupe de travail sur la responsabilité et la réparation	\$239 731	68
4 <sup>e</sup> Groupe de travail sur la responsabilité et la réparation	\$264 220	64

Au 31 décembre 2007, des annonces de contributions de \$52 343 au Fonds d'affectation spéciale BI demeuraient impayées

### III. PERSONNEL

#### *Postes permanents*

34. A sa troisième partie, la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole a approuvé l'inscription dans sa décision BS-III/7 de six postes au budget de base (Fonds d'affectation spéciale BG) pour l'exercice biennal 2007-2008 (quatre postes d'administrateurs et deux postes d'agents des services généraux). On trouvera au tableau 4 ci-dessous l'état du recrutement de ces postes. Au 31 décembre 2007, ces quatre postes avaient été pourvus.

#### *Redéploiement du personnel*

35. En 2008, la capacité du Secrétariat a été renforcée par le redéploiement d'un poste P-4 dont le titulaire a été chargé pour servir de Secrétaire des organes directeurs de la Convention et du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et, par conséquent, 15 pour cent du temps du personnel sont alloués aux réunions du Protocole.

**Tableau 4. État de la dotation en personnel au titre du budget de base (Fonds d'affectation spéciale BG) (au 31 décembre 2005)**

<i>Status of posts</i>	<i>Postes d'administrateurs</i>	<i>Postes d'agents des services généraux</i>
Nombre total de postes approuvés par la Conférence des Parties	4	2
Postes regularisés	4	2
Recrutement en cours	0	0

#### *Programmes de renforcement des capacités*

36. Le Secrétariat a élaboré plus en détail le concept du projet intitulé "Renforcement des capacités pour la mise en oeuvre des obligations d'identification des organismes vivants modifiés dans le contexte du paragraphe 2 de l'article 18 du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques". Des fonds sont en cours de mobilisation auprès de donateurs potentiels pour l'exécution de ce projet qui comprendra : la création de modules de formation; l'organisation de cinq ateliers régionaux de "formation de formateurs"; et l'établissement d'un système de gestion des connaissances pour la documentation et l'identification des organismes vivants modifiés.

*Programme de stages*

37. Le programme de stages du Secrétariat est un programme en cours qui donne aux étudiants une occasion de passer un minimum de trois mois et un maximum de six mois au Secrétariat afin d'acquérir des connaissances et une expérience en matière de recherche sur des questions présentant un intérêt pour leurs études ainsi que pour les travaux du Protocole. C'est un programme non rémunéré que parraine le stagiaire ou une organisation. Il fournit aux étudiants une importante expérience pratique qui complète leurs études et dont bénéficie également le Secrétariat sous la forme d'un programme de vulgarisation au titre duquel ces étudiants rentrent dans leurs pays et institutions avec les connaissances et l'expérience as qu'ils ont acquises.

38. Durant l'exercice biennal 2006-2007, le groupe de la prévention des risques biotechnologiques a accueilli un étudiant de l'University of Yale (États-Unis d'Amérique) dans le programme de stages.

*Formation du personnel*

39. Le Secrétariat a davantage renforcé en 2007 les activités de formation du personnel et un atelier de formation de deux jours sur la gestion du temps et le règlement des différends a été organisé en novembre 2007. Par ailleurs, le personnel du Secrétariat a organisé une retraite avec pour thème "Le Secrétariat que je veux et la CDB que nous voulons" afin de promouvoir le travail en équipe et d'obtenir du personnel un plus grand attachement aux objectifs comme aux activités du Secrétariat. Des activités sont en place pour faciliter la formation des membres du personnel et leur permettre de réaliser leur potentiel.

-----